

ÉLECTIONS AUX CAPN DES PERSONNELS ITRF DU

29 JANVIER 2008



QUI SOMMES NOUS ?

Un syndicat inter-catégoriel :

Solidaire, Unitaire et Démocratique

Sud Éducation souhaite rassembler tous ceux qui ne se reconnaissent pas dans le fonctionnement bureaucratique et clientéliste des syndicats traditionnels, pour construire un syndicalisme alternatif. Sud Éducation s'oppose aux politiques néolibérales dans l'Éducation Nationale, les services publics et la société toute entière : casse des protections sociales, précarité, flexibilité, renforcement de la hiérarchie, suprématie de la rentabilité, licenciements, etc. Nous sommes toutes et tous dans la même galère : Sud Éducation syndique l'ensemble des personnels de l'éducation, de la maternelle à l'université, BIATOSS et enseignants, titulaires ou précaires, actifs et retraités. Pour un fonctionnement syndical démocratique, Sud Éducation met en avant :

- la création de sections syndicales d'établissement.
- des assemblées générales permettant à chacun de participer aux décisions.
- la rotation des mandats et des décharges. A Sud Éducation, le syndicat doit être l'affaire de tous : pas de syndicalistes professionnels, une totale indépendance face au pouvoir de l'argent et/ou des politiques
- la défense de tous les agents et non la promotion de quelques uns !

Sud Éducation refuse les replis corporatistes et veut lier ses actions avec celles de l'ensemble du mouvement syndical, public et privé. C'est pourquoi nous faisons partie de l'Union Syndicale Solidaires (Sud Rail, Sud Étudiant, Sud PTT, Sud Santé-Sociaux, etc.). Nous pensons que seule la lutte inter-professionnelle peut imposer la justice sociale.

**C'est tous ensemble
que nous gagnerons !**

QUE VA FAIRE SUD AUX CAPN ?

Les élus aux CAPN siègent pour trois ans. Leur rôle est de représenter et de défendre tous les personnels. La multiplication des listes par corps et grades favorise les visées carriéristes et clientélistes de certains. Les pressions existent pour que cette instance de contrôle de la régularité des procédures devienne au contraire un lieu de partage des promotions. Le danger est grand d'apparaître alors comme une caution syndicale aux décisions du Ministère et de donner ainsi l'illusion que la participation peut réellement infléchir les décisions. Seule la mobilisation peut obliger le Ministère à tenir compte de notre avis. Néanmoins, en ces temps :

- où les inquiétudes s'accroissent quant au statut même des agents du service public (décentralisation des TOS du secondaire, casse de la position statutaire des BIATOSS via la procédure dite d'évaluation/notation) ;
- où la passivité domine, alors que les sujets de révolte ne manquent pas (explosion du nombre d'emplois précaires, individualisation du salaire par un système inégalitaire de primes et d'avancement, recul des 37,5 annuités à 40, puis bientôt à 42).

... nous pensons qu'il est utile d'être présents dans ces instances afin :

- d'alerter les personnels sur tous les sujets les concernant.
- de ne pas laisser le champ libre à des pratiques clientélistes.

Les élus de Sud Éducation seront toujours là pour rappeler le Ministère à ses devoirs envers la société et ses personnels.

**Sans illusion,
mais sans compromission !**



Sud Éducation s'oppose à la loi Liberté et Responsabilité des Universités dite "Loi Pécresse" !

Cette loi ne répond en rien aux problèmes des Universités :

- elle marque le désengagement financier de l'État dans la transmission du savoir au plus grand nombre : les Universités doivent dorénavant se tourner vers les entreprises privées et les Collectivités territoriales pour trouver des fonds leur permettant de fonctionner ;
- elle exacerbe la concurrence entre établissements, entre filières et entre individus sans garantir une offre de formation de qualité sur l'ensemble du territoire ;
- elle accentue les inégalités entre Universités et Grandes écoles, au lieu de remettre en cause ce système d'Enseignement supérieur à deux vitesses ;
- elle ne donne pas les moyens humains et financiers indispensables pour lutter contre l'échec en 1er cycle ;
- elle accroît la précarité des personnels par un recours encore plus important aux contractuels, y compris pour occuper des emplois statutairement dévolus aux fonctionnaires d'État ;
- elle remet en cause le fonctionnement démocratique des institutions universitaires en ce sens qu'elle accorde les pouvoirs, quasi-exclusivement et sans garde-fou, au Président de l'Université, assisté d'une poignée de conseillers.

Cette loi comporte des risques très importants pour l'avenir :

- Mise en place d'une logique marchande purement comptable dans l'Enseignement supérieur (recours au système des fondations, remplacement progressif des fonctionnaires par des contractuels, vente possible de bâtiments...) ;
- Remise en cause de l'indépendance de la Recherche et des choix pédagogiques ;
- Transformation des petites Universités de province en simples collèges universitaires de 1er cycle ;
- Création/suppression des filières en fonction des besoins économiques locaux ;
- Remise en cause du Service public de l'Enseignement supérieur et de la Recherche par l'aggravation des inégalités sociales et territoriales.

C'est pourquoi, nous exigeons son abrogation immédiate et sans condition !



SALAIRES

Pour eux !

- Augmentation de Sarkozy : 202 %
- La rémunération annuelle des principaux PDG du CAC 40 se chiffre en centaines d'années de SMIC.
- Les dividendes (revenus des actions) annuels perçus par les grands patrons français se comptent en milliers d'années de SMIC.

Et pour nous ?

- Dégradation des conditions de travail, chômage, précarité...
- Augmentation généralisée (logement, produits de première nécessité, santé, carburant, etc.) sauf pour nos salaires.
- Retraites : ils veulent nous faire travailler 41 ans, puis 42, voire plus...

Leur équité n'est pas la nôtre !

Au lieu d'un alignement vers le bas, nous voulons une convergence par le haut. Exiger une autre répartition des richesses, dans un pays où la productivité du travail ne cesse d'augmenter, ce n'est que simple justice !

Votez pour un syndicat qui ne reproduit pas les règles hiérarchiques de votre quotidien professionnel, émancipez-vous !



**Le 29 janvier 2008,
votez et faites voter pour
les candidats présentés par
Sud Éducation !**